

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION
TERRITORIAL ET DE LA DECENTRALISATION

DIRECTION GENERALE DES COLLECTIVITES
TERRITORIALES (DGCT)

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

**PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET
SOCIALE (PGES) DES COMMUNES DE PIGNARI-
BANA, DANDOUGOU FAKALA (REGION DE
MOPTI), ET SIMBY, SANDADRE (REGION DE
KAYES)**

Appui financier : Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)

Appui technique : Association Malienne pour la Survie au Sahel (AMSS)

I. DESCRIPTION DU PROJET :

Titre du projet : Appui à la gestion des risques liés à la dégradation environnementale à travers des mesures d'adaptation dans les zones à risque de conflits intercommunautaires.

- **Date approximative de démarrage du projet :** 01 janvier 2020
- **Durée initiale du projet :** 18 mois
- **Zones géographiques de mise en œuvre du projet :** région de Kayes, cercle de Nioro: 02 communes : Sandaré et Simby et Région de Mopti 02 communes - (4 communes)

Introduction

la dernière crise de 2011 a été la plus meurtrière de l'histoire du Mali en termes de morts et déplacements de personne. Plusieurs milliers de nos compatriotes se sont déplacés dans les pays voisins (Burkina Faso, Mauritanie, Niger) et à l'intérieur du pays. Elle a aggravé la situation de précarité, entraînant une crise humanitaire avec de graves violences causant une profonde fracture de la cohésion sociale. Dans le nord et le centre du Pays, la crise a entraîné : (i) les pertes de moyens de production. (ii) la perte des stocks alimentaires et du bétail entraînant une hausse des prix des produits alimentaires et du bétail, (iii) l'abandon des sites de production agricole et d'élevage.

Dans le nord du pays et le centre, les violences ont causé la destruction des infrastructures sociales de base (écoles, centre de santé, forages, ce qui a aggravé les conditions d'existence des rescapés qui malgré tout, ont décidé de rester dans leurs villages et sites d'origine.

En dépit des accords de paix signés entre le gouvernement du Mali et les groupes rebelles en 2015, les populations rurales vivent toujours dans la précarité au Nord, au Centre et Nord-Ouest du pays (Kayes, Ségou, Mopti et au Nord profond).

Contexte de mise en œuvre :

Les régions de Kayes et Mopti, lieu d'exécution du présent projet sont toutes deux situées dans des zones géographiques où l'environnement est très fragile (Zones sahélienne à précipitations interannuelles irrégulières). La pluviométrie dans les deux régions est faible et mal répartie dans l'espace et le temps. Les deux régions sont également confrontées tout comme le reste du pays aux effets très marqués du changement climatique ainsi qu'à, une forte poussée démographique (4,2 et 3,3% par an)

En plus des problèmes environnementaux aggravés par le changement climatique et les pressions humaines sur l'environnement (surexploitation des ressources naturelles), durant la dernière décennie l'une et l'autre des régions sont également sujettes à des conflits inter-ethniques très ravageurs sous le couvert d'une poussée islamiste d'une rare violence, particulièrement dans la région de Mopti.

Dans la région de Kayes, les deux communes concernées par le présent projet sont celles de Sandaré et de Simby. Ces deux communes sont localisées dans le cercle de Nioro du Sahel qui en compte 16 au total. Le cercle de Nioro du Sahel est situé à l'extrémité nord de la région de Kayes dans une zone semi-désertique.

Les communes de Sandaré (25 592 habitants selon le RGPH, 2009) et Simby (20 186 habitants, RGPH, 2009)

Dans la région de Mopti, les deux communes concernées par le projet sont : Pignari Bana (Cercle de Bandiagara), et Dandougou Fakala (cercle de Djenne). Tout comme les communes de la région de Kayes, ces deux communes sont confrontées à de sérieux problèmes environnementaux et font face à une crise

intercommunautaire sans précédent qui a jeté une importante partie de la population, surtout jeunes, sur le chemin de l'exode (déplacement de populations).

Régions	Cercles	communes	Populations :	Coordonnées géographiques
KAYES	Nioro du Sahel	Sandaré	25 592	14°42'14'' Nord, 10°18'2'' Ouest
		Simby	20 186	14°54'30'' Nord, 9°40'44'' Ouest
MOPTI	Djenné	Dandougou Fakala	17 402	13°40'41'' Nord, 4°28'08'' Ouest
	Bandiagara	Pignari Bana	39 086	14°29'59'' Nord, 3°56'47'' Ouest

En somme, au niveau de l'ensemble de ces communes les problèmes environnementaux et sociaux se résument

à :

- L'effet des Changements climatiques (sécheresse, précipitations irrégulières etc.) a perturbé les relations sociales entre les différentes communautés
- La Forte croissance démographique a complexifié les relations entre éleveurs et agriculteurs
- La Relation entre changement climatique et risque d'augmentation de pauvreté et de conflits est avérée
- Aussi, on constate que dans toutes ces communes que : La décentralisation permet de s'appuyer sur les autorités et les communautés locales pour un développement local, équitable et inclusif, axé sur la valorisation et la gestion durable des ressources ;
- Les Femmes constituent une part importante dans la vie socio-économique. Leurs activités économiques sont fortement tributaires des impacts du changement climatique

Solutions apportées par le projet

- Solution de gestion locale (les collectivités locales, en consultation avec les organisations de la société civile de base et les groupes de femmes)
- Recours aux mécanismes de financement existants en faveur des collectivités locales pour soutenir la planification et les mesures/investissements d'adaptation au changement climatique
- Promotion de nouvelles AGR vertes pour les groupes de femmes
- Conception et adoption de stratégies localement implantées et culturellement adéquates en intégrant les questions de genre dans la gestion des conflits liés aux ressources naturelles

II. OBJECTIFS

- Global: Augmenter la résilience des communautés vulnérables et leur résilience aux conflits et au changement climatique dans les régions de Mopti et Kayes en responsabilisant les groupes de femmes en tant qu'agents du changement
- Spécifiques :
 - Rendre la planification et prise de décision locale plus inclusives, transparentes, sensibles au genre et respectueuses du climat
 - Renforcer les capacités des communautés territoriales, des communautés locales et des acteurs
 - Promouvoir des investissements et emplois verts au sein des communautés locales et des groupes de femmes agropastoraux

III. RESULTATS ATTENDUS

- **Résultat 1 (UNCDF):** Les capacités techniques et opérationnelles des communautés, des collectivités et des organisations de la société civile face aux conséquences de la dégradation environnementale et des risques climatiques sont renforcées et la planification et des investissements permettant de réduire les causes des conflits liés à la dégradation de l'environnement et aux aléas climatiques sont réalisés via des activités communautaires
- **Résultat 2 (ONUDI):** Les femmes bénéficient d'opportunités économiques vertes réduisant les causes des conflits intercommunautaires/ dégradation environnementale.

Approche SRCBP/Local UNCDF :

- Local fournit un mécanisme innovant pour acheminer le financement vers les collectivités locales en faveur d'économies et communautés locales vertes et résilientes au changement climatique
- Subventions pour la résilience climatique basées sur la performance (SRCBP) :
 - programmation et la vérification des dépenses
 - appui technique et un renforcement des capacités.
 - reconnaissance internationale. Au Mali, Local est le premier mécanisme de subventions basées sur la performance (exemple Dandougou-Fakala, Pignari-Bana).

Mode opérationnel de Local:

- identification des localités les plus impactées par les conflits liés à la dégradation de l'environnement et les risques climatiques et analyse des conflits par commune (ONG partenaires)
- méthodologie participative et inclusive & cadres de concertation avec l'appui des autorités locales et des collectivités
- appui technique institutionnel, appui-conseil des structures nationales (DGCT, ANICT, AEDD, Inspection de l'Intérieur) aux collectivités bénéficiaires qui pourront mettre en œuvre les opérations suivant des conditions minimales et critères de performances (incluant la prise en compte des conflits/genre).

Approche IDEA/AGR ONUDI

- Méthodologie IDEA (Innovation Développement et Entrepreneuriat pour Tous): modulaire, séquentielle et flexible (déjà mise en œuvre avec succès au Sénégal et au nord du Mali) vise à promouvoir l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes
- Principales activités dans le cadre du projet:
 - Formation techniques
 - Formation entrepreneuriales
 - Mécanisme financier IDEA et accompagnement des bénéficiaires
- Principales activités :
 - Identification des opportunités d'AGR vertes pour chaque groupe de femmes
 - Formation et assistance technique pour la mise en œuvre des AGR vertes
 - Formation techniques en gestion de la qualité de la transformation des produits locaux (introduction d'une démarche qualité: pratiques de traitement et manipulation des produits, amélioration du conditionnement et emballage, respect des critères de salubrité et des dispositions relatives à l'environnement)
 - Formation entrepreneuriat et commercialisation
 - Mécanisme financier IDEA (pour acquisition d'équipement et fonds de roulement)

IV. INDICATEURS CLES DE PERFORMANCES

- 500 femmes opérant dans le domaine agropastoral sont impactées (soit 125 femmes/communes)
- 8 organisations de la société civile (soit 2 OSC par commune) sont renforcées
- 40 responsables (autorités locales) sont formés au mécanisme Local
- 4 collectivités territoriales bénéficient des investissements verts
- au moins 1 investissement et/ ou HIMO est réalisé par commune (4 investissements verts ou HIMO au total)
- 20 groupes **de femmes sont financés** et accompagnés et suivis dans le développement de leur AGR vertes

V. Cadre normatif, juridique et administratif :

Le présent projet s'inscrit dans le cadre des textes législatifs ci – dessous en vigueur au Mali notamment :

1. La loi N° 95 -004 du 18 Janvier 1995 portant les conditions de gestion des ressources forestières.

Définit les conditions d'exploitation et de gestion des ressources naturelles au Mali

Elle aborde la question de gestion rationnelle des ressources naturelles par les acteurs concernés y compris les bénéficiaires identifiés dans le cadre de ce projet

2. La loi N° 01-004 du 27-2-2001 portant charte pastorale en République du Mali.

Cette Loi régit les conditions de pratique du pastoralisme dans le monde rural. La loi clarifie les conditions de cohabitation entre Eleveurs et agriculteurs sur un même espace géographique sans que les deux parties ne se provoquent. La Loi permet de prévenir les conflits entre éleveurs et agriculteurs

3. La loi 02-006 du 31 Janvier 2002 portant code de l'eau.

Le champ d'intervention de cette loi est d'Améliorer l'accès à l'eau pour les populations et le cheptel au Mali y compris. L'eau est la ressource essentielle qui intervient dans le tout processus de survie des populations et des animaux dans l'espace et le temps.

4. La loi N° 06-044 du 4 Septembre 2006 portant orientation agricole en République du Mali.

Le champ d'application de cette Loi est la pratique de l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'agroforesterie et les activités péri-agricoles. La loi clarifie les conditions de cohabitation entre Eleveurs et agriculteurs sur un même espace géographique sans que les deux parties ne se provoquent. La Loi permet de prévenir les conflits entre éleveurs et agriculteurs

5. Décret N° 06-439/P.RM du 18 Octobre 2006 fixant les modalités d'application de la loi 01-004 du 27 février portant charte pastorale en République.

Le champ d'application de cette Loi est la pratique de l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'agroforesterie et les activités péri-agricoles. La loi clarifie les conditions de cohabitation entre Eleveurs et agriculteurs sur un même espace géographique sans que les deux parties ne se provoquent. La Loi permet de prévenir les conflits entre éleveurs et agriculteurs.

6. Ordonnance N° 0027/P-RM du 22-3-2000 portant code domanial et foncier.

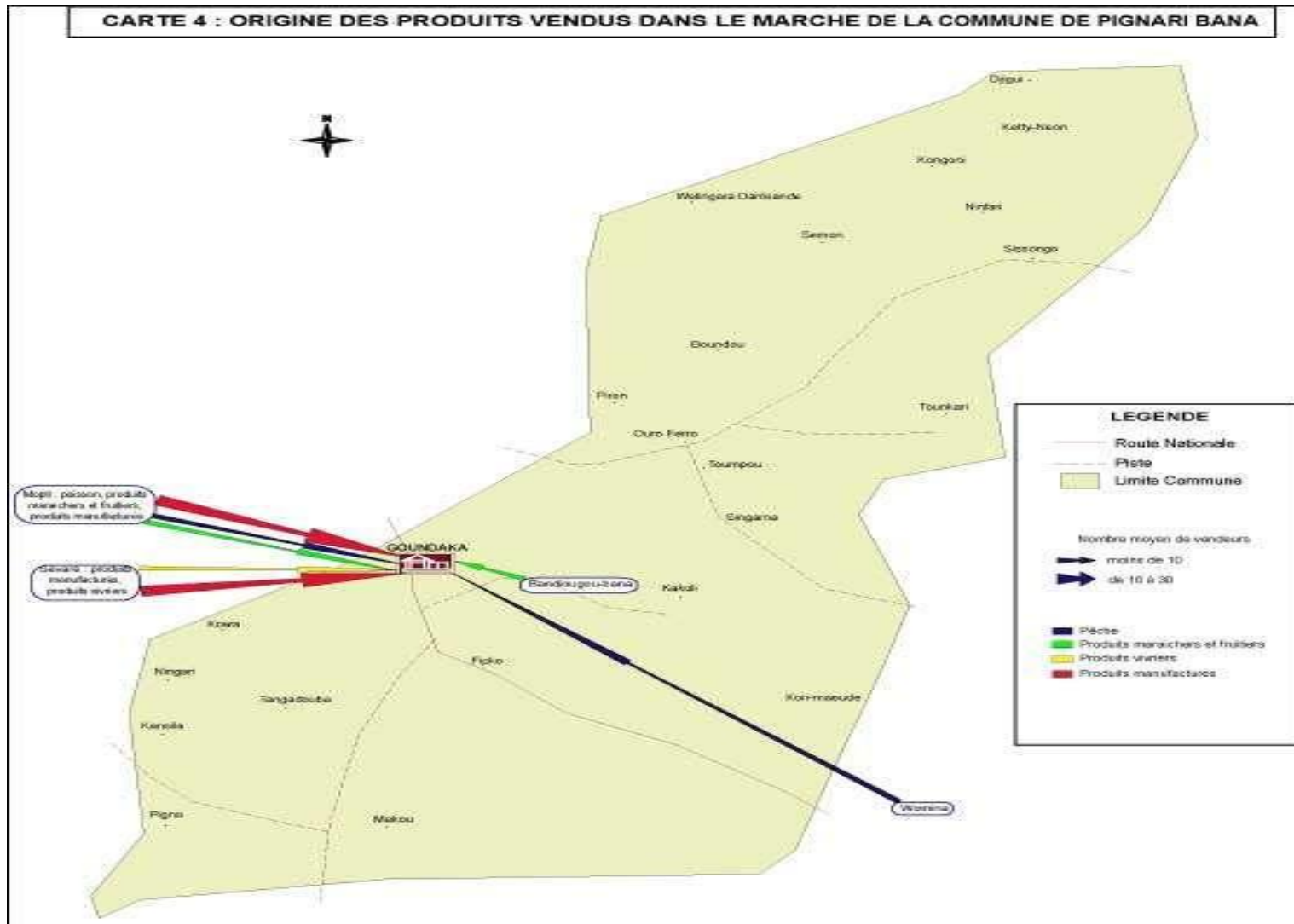
Cette Loi traite du domaine privé immobilier de l'état et des collectivités territoriales décentralisées. Le domaine national englobant le sol et le sous-sol du territoire national, comprend : a) les domaines public et privé de l'Etat du Mali; b) les domaines public et privé des collectivités territoriales décentralisées ; c) le domaine foncier des autres personnes, physiques ou morales, composé des immeubles faisant l'objet d'un titre foncier.

7. Accord révisé sur la transhumance entre la République du Mali et la République Islamique de Mauritanie signé le 26 Janvier 2005.

Cet accord définit les conditions de cohabitation et de collaboration des pasteurs des deux Pays (La Mauritanie et le Mali) au niveau des espaces communs

VI. Risques environnementaux et sociaux et mesures d'atténuation :

PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE (PGES) DE LA COMMUNE DE PIGNARI-BANA (CERCLE DE BANDIAGARA)



1. Risques environnementaux et sociaux et mesures d'atténuation :

Les principaux risques environnementaux et sociaux et les mesures d'atténuation recommandées au niveau de la commune de Pignari Bana sont consignés dans le tableau ci –dessous :

	Risques environnementaux et sociaux	Mesure d'atténuation	Précisions concernant la technique, le procédé et le matériel envisagés pour l'atténuation et les procédures de conception et d'exécution du projet	Localisation	Déroulement dans le temps (fréquence et dates de début et de fin)	Responsabilité	Coût des mesures d'atténuation (Si le coût est élevé, il devra être couvert par un don du FEM ou un cofinancement extérieur à l'ONUDI)
Risques recensés lors de l'établissement du formulaire de description du projet et confirmés durant la période de préparation du projet	Surexploitation des espaces agro-sylvo-pastoraux provoquant des tensions sociales et des petits conflits internes	Elaboration de conventions locales sur la gestion environnementale et procéder sa diffusion large	Assemblées villageoises	Au niveau des sièges des organisations bénéficiaires Les villages concernés de la commune	Une fois par an et organisations (annuelle) 18 mois une fois par semestre (semestrielle)	Les groupements partenaires ; Les animateurs de l'ONGs partenaires	6 000 000
		Sensibilisation des communautés sur les modes de gestion et de prévention des conflits liés à l'exploitation des ressources naturelles	Rencontres inter communautaires				
		Formation des communautés en techniques de RNA, de production des plants					
		La protection des berges					
	Détérioration des produits locaux due à une mauvaise conservation	Construction d'un magasin de conservation de l'échalote de l'oignon et de la pomme de terre d'une capacité de 150 tonnes avec toutes les commodités	Contrat avec les entreprises de construction	Au niveau du chef-lieu de la commune (Goundaka)	Une fois par commune pendant la durée du projet	Prestataires de services (ONG)	10 000 000
		Formation en techniques de conservation de l'échalote, de l'oignon et de la pomme de terre	Atelier de formation				
Mauvaise organisation des coopératives	Formation et recyclage des comités de gestion des coopératives maraichères sur la gouvernance participative	Ateliers, focus groupe		18 mois	Animateurs, Services techniques	1 500 000	
	Formation des comités de gestion en Gestion Financière						
Risques supplémentaires recensés durant la mise en œuvre du projet	Faible maîtrise des techniques de commercialisation	Formation et recyclage des productrices en technique de commercialisation	Atelier et focus groupe	Goundaka, Bandiougou, Ficko, Kakali	18 mois	Service technique et partenaire	2 000 000
	Problème d'écoulement des produits maraichers		Atelier et focus groupe	Goundaka, Bandiougou, Ficko, Kakali	18 mois	Service technique et partenaire	1 800 000
	Faible rendement de l'embouche chez les jeunes	Formation et suivi des jeunes en technique d'embouche. Rencontre d'échange	Atelier et focus groupe	Goundaka, Bandiougou, Ficko, Kakali	18 mois	Service technique et partenaire	500 000

	Faible niveau de connaissance technique des jeunes en embouche						
--	--	--	--	--	--	--	--

2. Contrôle de la viabilité environnementale et sociale :

Cette partie doit décrire le programme destiné à contrôler les risques environnementaux et sociaux recensés. Il faudrait que ce programme de contrôle fasse apparaître clairement les liens entre les risques/répercussions recensés, les indicateurs de mesure, les limites de détection (le cas échéant), et les seuils à partir desquels des mesures correctives sont nécessaires.

L'utilisation d'un tableau structuré selon le modèle ci-dessous est recommandée :

	Risques environnementaux et sociaux	Paramètres à mesurer	Méthodes et procédures de contrôle utilisées (prélèvement d'échantillons, par exemple)	Moment/Fréquence des mesures effectuées	Limite de détection	Détermination des seuils	Site du prélèvement d'échantillons/du contrôle	Responsabilité
Risques recensés lors de l'établissement du formulaire de description du projet et confirmés durant la période de préparation du projet	Le manque de moyens de transport des produits maraichers vers les différents marchés	Nombre de coopératives dotées en moyens de transport	Bordereau de remise				Goundaka, Bandiougou, Ficko	Partenaires
		Les types de moyens de transport mis à la disposition des coopératives	Fiche d'inventaire du patrimoine mobilier Rapport de remise					Mairie
	Détérioration des produits maraichers	Nombre de cases de conservation de l'échalote de l'oignon et de la pomme de terre construites	PV de réception, Inventaire du patrimoine immobilier				Goundaka, Bandiougou, Ficko	Entreprises Services techniques
		Nombres de productrices formées en techniques de conservation de l'échalote, de l'oignon et de la pomme de terre	Rapport de formation					
	La mauvaise exploitation et de gestion des halieutiques et fauniques	Nombre de brigades de surveillance de l'environnement mise en place.	PV de mise en place				Goundaka, Bandiougou, Ficko	Services techniques
		Nombre de brigades de surveillances de l'environnement formés	Rapport de formation					
Nombre de membres des brigades formés		Rapport d'activités						

		Nombre de personnes sensibilisées sur les conventions locales relatives à l'exploitation des ressources naturelles						
		Nombre de personnes appliquant les bonnes pratiques environnementales						
	Inondations provoquées par l'occupation des lits de passage d'eau	Nombre d'inondations constatées	Rapport de constats					Mairie et Services techniques
	Insuffisance dans la maîtrise des techniques de commercialisation	Nombre de productrices formées et recyclées en techniques de commercialisation / Marketing	Rapport de formation				Goundaka, Bandiougou, Ficko	Services techniques
	Difficultés à constituer une base de données individuelles permettant de mesurer l'impact des activités chez les membres des groupements.	Nombre de productrices formées en alphabétisation active	Rapport de formation				Goundaka, Bandiougou, Ficko	Mairie
	La mauvaise gouvernance des coopératives	Formation et recyclage des comités de gestion des coopératives maraichères sur la gouvernance participative	Rapport de formation				Goundaka, Bandiougou, Ficko	Services techniques et animateurs de l'ONG
		Formation des comités de gestion en : leadership et communication, , l'entreprenariat et la gestion d'entreprise, le marketing, les techniques de production (compostage, alimentation du bétail, transformation des déchets plastiques gestion financière						
	Le problème d'eau	Débit des forages	Rapports Etude géophysique et essai de pompage				Goundaka, Bandiougou, Ficko	Entreprises

3. Renforcement des capacités

Conformément à la stratégie de renforcement des capacités établie pour l'ensemble du projet, il faudrait que le PGES prévoie un plan détaillé pour l'évaluation et l'amélioration des capacités d'exécution. Cela supposera de déterminer si les organisations ou institutions chargées de la mise en

œuvre du PGES disposent des capacités nécessaires. Dans le cas contraire, il conviendra d'établir s'il est possible de développer les capacités voulues et, si oui, à quel prix et dans quels délais.

La partie du PGES consacrée au renforcement des capacités sera constituée des sous-parties suivantes :

- a. Dispositions recommandées pour la gestion du projet, y compris structure, rôles, fonctions et responsabilités ;

Renforcement des capacités des groupements sur la création emplois femmes :

Formations techniques professionnelles dans les domaines ci-dessous :

- ✓ Confection du savon ;
 - ✓ Embouche (Bovins- ovins- caprins) ;
 - ✓ Teinture ;
 - ✓ Aviculture ;
 - ✓ Pisciculture ;
 - ✓ Formation sur dans la maîtrise des techniques de : production, transformations, commercialisations ;
 - ✓ Alphabétisations des jeunes et femmes ;
 - ✓ Création d'un centre de formation professionnel ;
- b. Personnel spécialement désigné, y compris un ou plusieurs représentants de la direction, assumant des responsabilités bien définies et clairement hiérarchisées ;

FEUILLE DE ROUTE

Domaine	Activités	Localités	Responsable	Période
Confection du savon.	Formations producteurs /trices	Goundaka Ficko Bandiougou Kakali	ONUDI	Février - Mai
Embouche (Bovins- ovins- caprins).	Formations producteurs /trices	Goundaka Ficko Bandiougou Kakali	ONUDI	Toute l'année (intensive et extensive)

Formation en Formation des membres des coopératives en production, transformations, commercialisations	Formations producteurs /trices	Goundaka Ficko Bandiougou Kakali	ONUDI	Septembre – Octobre- Novembre
Education	Création du centre alphabétisation : formation des membres des comités de gestion	Goundaka Ficko Bandiougou Kakali	ONUDI	Janvier- février Mars
Maraichages	Formations/producteurs /trices : en technique culturale	Goundaka Ficko Bandiougou Kakali	ONUDI	Déc-Mars

c. Supervision et ressources humaines et financières requises.

Au besoin, la partie du PGES consacrée au renforcement des capacités tracera les grandes lignes d'un plan destiné à renforcer les capacités du personnel de l'ONUDI, du personnel de l'organisation chargée de l'exécution du projet, et des prestataires de services directement responsables des activités ayant une incidence sur la viabilité environnementale et sociale du projet.

Le plan de renforcement des capacités sera constitué des éléments suivants :

- a. Recensement des besoins en matière de capacités ;
- b. Élaboration d'un plan de renforcement des capacités axé sur les besoins recensés ;
- c. Suivi de l'application du plan de renforcement des capacités et évaluation de son efficacité.

4. Communication :

Dans le cadre du rapport de suivi annuel du FEM, l'ONUDI rendra compte chaque année de l'avancement des activités relatives aux questions qui affectent les parties concernées par le projet ou les exposent à un risque persistant, ainsi qu'aux questions que le processus de consultation ou le mécanisme de doléances ont fait apparaître comme des sujets de préoccupation pour ces parties prenantes. Le PGES sera accessible sur le site Web public de l'ONUDI, à l'adresse suivante : <https://open.unido.org/index.html>.

Vous trouverez ci-dessous un plan de collaboration avec les parties prenantes, présentant sommairement les différents modes de consultation, les objectifs, les formes de participation, les conditions de soumission de rapports et les échéances.

Consultation	Objectif	Participants	Responsable/Président	Soumission de rapports	Calendrier
Consultation initiale	<p>Lancement du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Aperçu du projet ➤ Organisation du projet ➤ Calendrier du projet ➤ Répercussions sociales et environnementales ➤ PGES 				
Consultation publique et visite du site	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rectifier des mesures d'atténuation, si nécessaire ; ➤ Observer et suggérer des corrections à l'exécution du projet 				
Consultation publique et visite du site	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Apprécier l'efficacité des mesures d'atténuation ➤ Mesurer les Effets de la mise en œuvre du projet ➤ Observer et suggérer des corrections sur la mise en œuvre du projet 				
Atelier d'experts ou conférence de presse	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Observer et apporter des suggestions quant aux répercussions 				

	➤ Prendre en compte l'avis du public				
Prise en compte des préoccupations de la collectivité	Prendre en compte les préoccupations des collectivités (doléances)				

NB : Proposition des risques liés au projet :

Détournement/confiscation d'une partie ou la totalité des équipements/fonds au profit de quelques membres d'un groupement ou d'autres groupements non couverts par le projet.

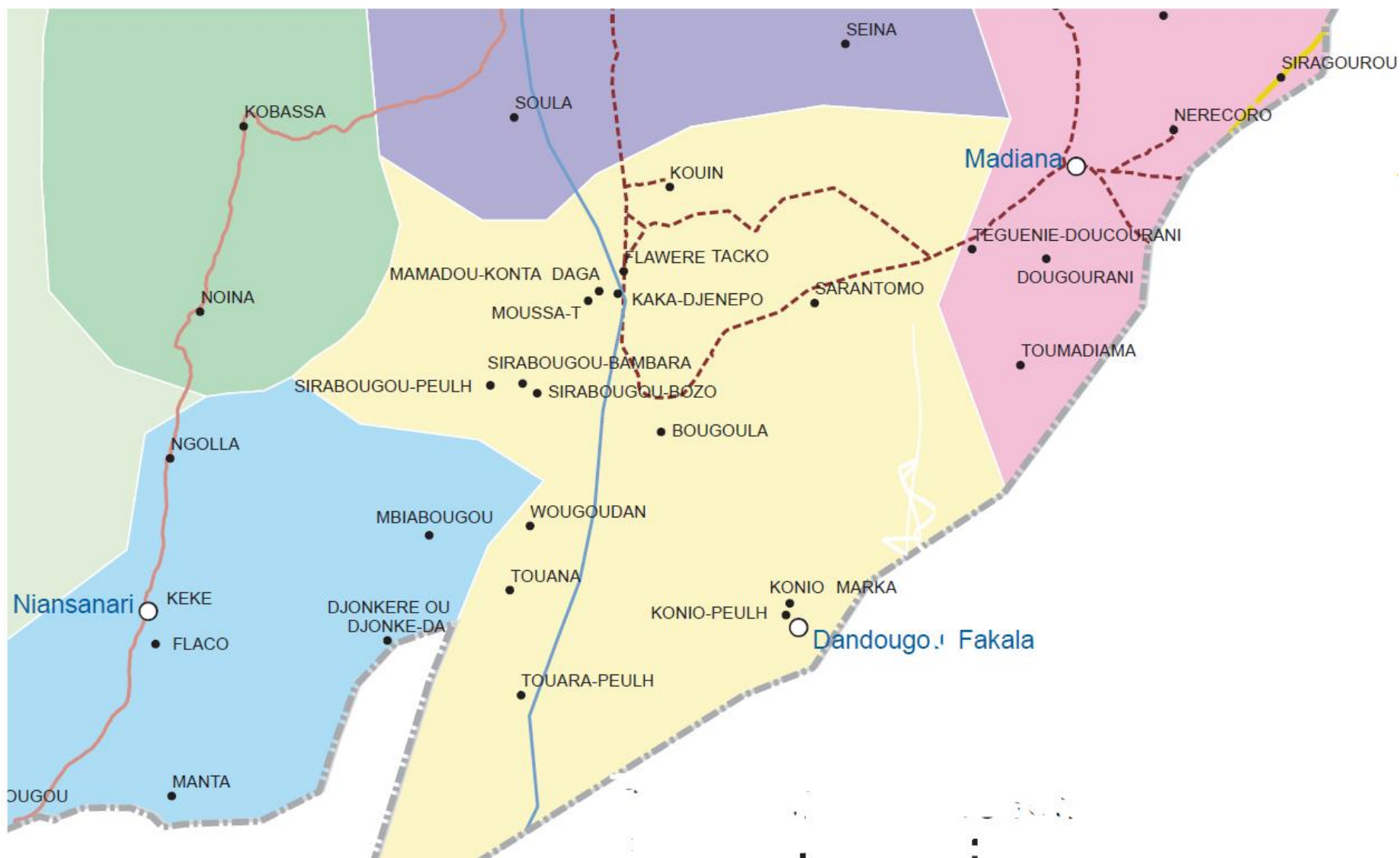
Arrêt des activités après le départ du partenaire financier

Pour atténuer ces risques, il faut la mise en place d'un comité de suivi qui peut être composé de : le comité de pilotage du PBF, le représentant l'administration, des membres des groupements, des services techniques, des confessions religieuses, coutumières. Ce comité aura à sa possession la liste des groupements retenus, la liste du matériel mis à la disposition des groupements et sera informé des fins auxquelles les fonds sont destinés.

Ces risques constituent une entrave à l'atteinte de l'objectif global du projet.

LE MAIRE

PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE (PGES) DE LA COMMUNE DE DANDOUGOU-FAKALA (CERCLE DE DJENNE)



5. Risques environnementaux et sociaux et mesures d'atténuation :

Les principaux risques environnementaux et sociaux et les mesures d'atténuation recommandées au niveau de la commune de Dandougou Fakala sont consignés dans le tableau ci –dessous :

Risques recensés lors de l'établissement du formulaire de description du projet et confirmés durant la période de préparation du projet	Risques environnementaux et sociaux	Mesure d'atténuation	Précisions concernant la technique, le procédé et le matériel envisagés pour l'atténuation et les procédures de conception et d'exécution du projet	Localisation	Déroulement dans le temps (fréquence et dates de début et de fin)	Responsabilité	Coût des mesures d'atténuation (Si le coût est élevé, il devra être couvert par un don du FEM ou un cofinancement extérieur à l'ONUDI)
	Absence de délimitation des espaces agro-pastoraux sources de conflits entre différentes corporations (éleveurs, agricultures, pcheurs etc...)	Délimitation des pistes de pâturage et de passage d'animaux	Le piquage des piques de délimitation	Bougoula, Konio-Peulh. Konio-Marka, Touara, Sirabougou-Peulh et Bambara	18 mois	Service technique et partenaire	6 000 000
	Non matérialisation des zones de passage des animaux.	Existence d'un cadre de concertation et de règles locales.	Application des conventions et sensibilisation	Tacko, Touara, kouin	18 mois	Mairie Prestaires de services	900 000
	Déforestation (dégradations des ressources ligneuses)	Interdiction de la coupe abusive des arbres pour le bois de chauffe, le bois d'œuvre et le fourrage pour le bétail. Les feux de brousse	Une jeunesse disposée à faire de l'investissement humain. Formation des brigadiers de surveillance des forêts	Tous les villages de la commune	18 mois	Le service vétérinaire et les bénéficiaires	4 000 000

	Marginalisation accrue de certaines couches sociales ; effritement de l'esprit communautaire	Formation communautaire en prévention et gestion de conflit	Atelier et focus groupe	Tous	18 mois	La commune Les services techniques de l'Etat Les chefs coutumiers,	3 750 000
	Insuffisance du nombre de points d'eau potable pour une bonne pratique de maraichage	Existence d'un certain nombre de points d'eau potable. Organisation autour de la gestion de la PMH	Atelier sur la gestion de l'eau et création des comités de gestion	Konio-Marka, Bougoula, Sirabougou-Bozo	18 mois	Partenaire financier ; Mairie, Entreprises de forage	10 000 000
	Mauvaise organisation des coopératives	Formation et recyclage des comités de gestion des coopératives maraichères sur la gouvernance participative Formation des comités de gestion en gestion opérationnelle, Dotation des Coopératives maraichères en moyens de transport	Atelier et focus	Konio, Tacko, Sirabougou	18 mois	Les groupements féminins, Services de tutelle partenaires	1 500 000
	Problèmes de conservation des produits locaux (échalote, de l'oignon et de la pomme de terre)	Construction d'un magasin de conservation de l'échalote de l'oignon et de la pomme de terre d'une capacité de 150 tonnes avec	Entreprise Formation en conservation d'échalote et pomme de terre	Konio, Tacko, Sirabougou	18 mois	Commune ; Partenaires techniques et financiers	30 000 000

		toutes les commodités Formation en techniques de conservation de l'échalote, de l'oignon et de la pomme de terre					
Risques supplémentaires recensés durant la mise en œuvre du projet							

6. Contrôle de la viabilité environnementale et sociale :

L'utilisation d'un tableau structuré selon le modèle ci-dessous est recommandée :

	Risques environnementaux et sociaux	Paramètres à mesurer	Méthodes et procédures de contrôle utilisées (prélèvement d'échantillons, par exemple)	Moment/Fr équence des mesures effectuées	Limite de détection	Détermina tion des seuils	Site du prélèvement d'échantillons/du contrôle	Responsabilité
Risques recensés lors de l'établissement du formulaire de description du projet et confirmés durant la période de préparation du projet	Problématique d'écoulement des produits locaux dû au manque de moyens de transport	Nombre de groupements équipés	Rapport de remise Facture d'achat				Konio Sirabougou Tacko Kouin	Partenaires Mairie
	Problèmes de conservation de l'échalote, de l'oignon et de la pomme de terre	Nombre de cases de conservation de l'échalote de l'oignon et de la pomme de terre construites Nombres de productrices formées en	Rapport de construction Rapport de formation				Konio Sirabougou Tacko Kouin	Entreprises Services techniques

		techniques de conservation de l'échalote, de l'oignon et de la pomme de terre						
	Problématique d'accès des groupements de femmes aux terres	Nombre de brigades de surveillance de l'environnement mise en place. Nombre de brigades de surveillances de l'environnement formés Nombre de membres des brigades formés Nombre de personnes sensibilisées sur les conventions locales relatives à l'exploitation des ressources naturelles Nombre de personnes appliquant les bonnes pratiques environnementales	PV de mise en place Rapport de formation Rapport d'activités					Services techniques
	Occupation des lits de passage d'eau engendrant des inondations	Nombre de périmètres et de logement inondations	Rapport de constats				Konio Sirabougou Tacko Kouin	Mairie et Services techniques
	Faible maîtrise des techniques de commercialisation	Nombre de productrices formées et recyclées en techniques de commercialisation / Marketing	Rapport de formation				Konio Sirabougou Tacko Kouin	Services techniques
	Analphabétisme des productrices maraichères	Nombre de productrices formées en alphabétisation active	Rapport de formation				Konio Sirabougou Tacko Kouin	Mairie
	Le manque de moyens de transport des produits maraichers vers les différents marchés	Dotation des Coopératives maraichères en moyens de transport	Rapport de remise Facture d'achat				Konio Sirabougou Tacko Kouin	Partenaires Mairie

	La mauvaise gouvernance des coopératives	Formation et recyclage des comités de gestion des coopératives maraichères sur la gouvernance participative Formation des comités de gestion en gestion opérationnelle	Rapport de formation				Konio Sirabougou Tacko Kouin	Services techniques et animateurs d'ONG
	Le problème d'eau	Débit des forages	Etude géophysique et essai de pompage ou château				Konio Sirabougou Tacko Kouin	Entreprises

7. Renforcement des capacités :

Conformément à la stratégie de renforcement des capacités établie pour l'ensemble du projet, il faudrait que le PGES prévoie un plan détaillé pour l'évaluation et l'amélioration des capacités d'exécution. Cela supposera de déterminer si les organisations ou institutions chargées de la mise en œuvre du PGES disposent des capacités nécessaires. Dans le cas contraire, il conviendra d'établir s'il est possible de développer les capacités voulues et, si oui, à quel prix et dans quels délais.

La partie du PGES consacrée au renforcement des capacités sera constituée des sous-parties suivantes :

- d. Dispositions recommandées pour la gestion du projet, y compris structure, rôles, fonctions et responsabilités ;
- e. Personnel spécialement désigné, y compris un ou plusieurs représentants de la direction, assumant des responsabilités bien définies et clairement hiérarchisées ;
- f. Supervision et ressources humaines et financières requises.

2. FEUILLE DE ROUTE

Domaine	Activités	Localités	Responsable	Période
Formation en production, transformations, commercialisations	Formations producteurs /trices	Konio, Sirabougou, Tacko, Kouin	Partenaires techniques et financiers	Septembre – Octobre- Novembre

Embouche (Bovins- ovins- caprins).	Formations producteurs /trices	Konio, Sirabougou, Tacko, Kouin	Partenaires techniques et financiers	Toute l'année (intensive et extensive)
Maraichages	Formations/producteurs /trices : en technique culturelle	Konio, Sirabougou, Tacko, Kouin	Partenaires techniques et financiers	Déc-Mars
Confection du savon.	Formations producteurs /trices	Konio, Sirabougou, Tacko, Kouin	Partenaires techniques et financiers	Février - Mai
Education	Création du centre alphabétisation : formation des membres des comités de gestion	Konio, Sirabougou, Tacko, Kouin	Partenaires techniques et financiers	Janvier- février Mars

Au besoin, la partie du PGES consacrée au renforcement des capacités tracera les grandes lignes d'un plan destiné à renforcer les capacités du personnel de l'ONUDI, du personnel de l'organisation chargée de l'exécution du projet, et des prestataires de services directement responsables des activités ayant une incidence sur la viabilité environnementale et sociale du projet.

Le plan de renforcement des capacités sera constitué des éléments suivants :

- d. Recensement des besoins en matière de capacités ;
- e. Élaboration d'un plan de renforcement des capacités axé sur les besoins recensés ;
- f. Suivi de l'application du plan de renforcement des capacités et évaluation de son efficacité.

8. Communication

Veillez compléter cette partie du PGES en tenant compte des explications suivantes : dans le cadre du rapport de suivi annuel du FEM, l'ONUDI rendra compte chaque année de l'avancement des activités relatives aux questions qui affectent les parties concernées par le projet ou les exposent à un risque persistant, ainsi qu'aux questions que le processus de consultation ou le mécanisme de doléances ont fait apparaître comme des sujets de préoccupation pour ces parties prenantes. Le PGES sera accessible sur le site Web public de l'ONUDI, à l'adresse suivante : <https://open.unido.org/index.html>.

Par ailleurs, un plan de collaboration avec les parties prenantes, présentant sommairement les différents modes de consultation, les objectifs, les formes de participation, les conditions de soumission de rapports et les échéances, sera élaboré et intégré au PGES.

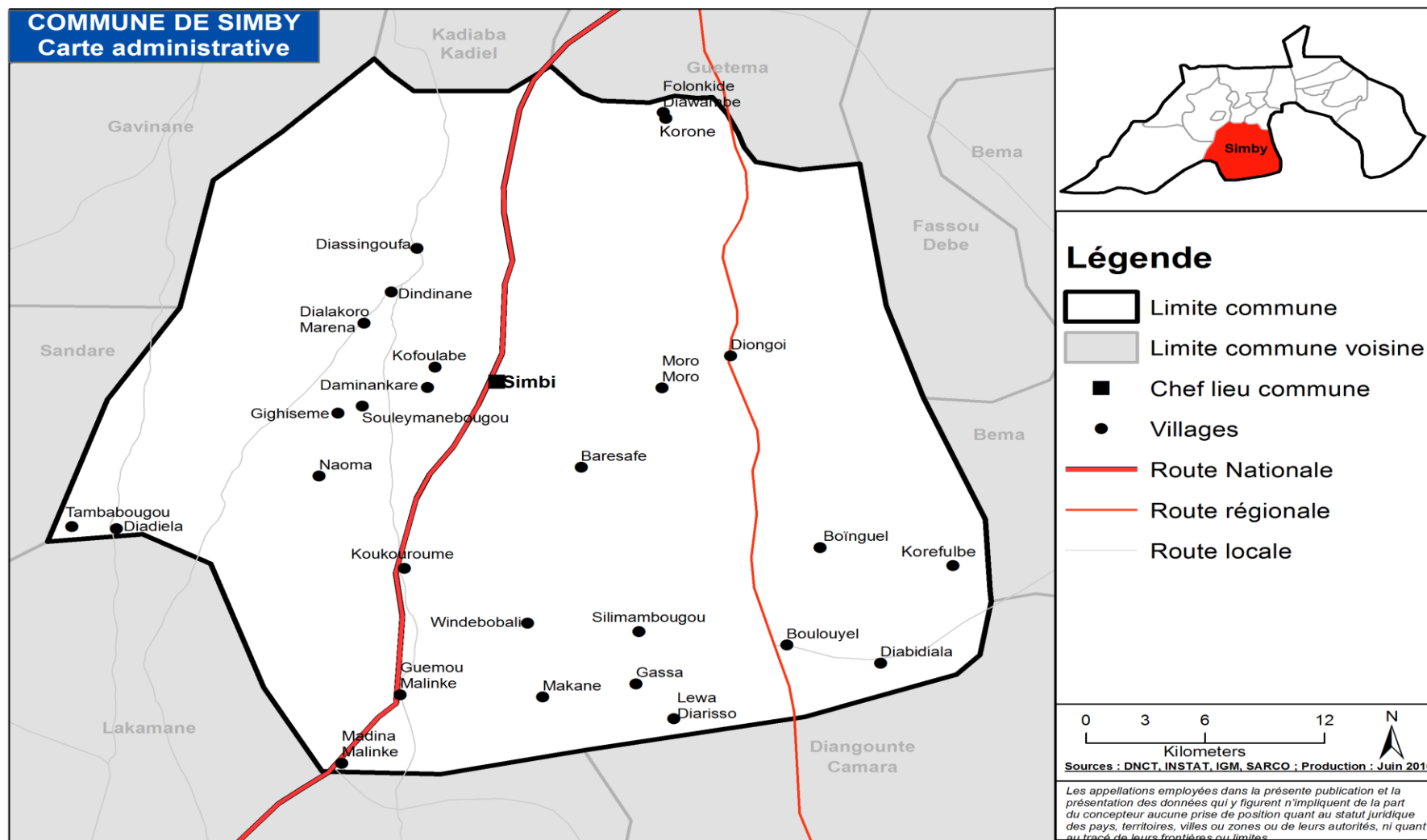
L'utilisation d'un tableau structuré selon le modèle ci-dessous est recommandée :

Consultation	Objectif	Participants	Responsable/Président	Soumission de rapports	Calendrier
Consultation initiale	Lancement du projet : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Aperçu du projet ➤ Organisation du projet ➤ Calendrier du projet ➤ Répercussions sociales et environnementales ➤ PGES 				
Consultation publique et visite du site	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rectification des mesures d'atténuation, si nécessaire ➤ Conséquences des remplacements et mises à jour effectués ➤ Observations et suggestions 				
Consultation publique et visite du site	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Efficacité des mesures d'atténuation ➤ Effets de la mise en œuvre du projet ➤ Observations et suggestions 				
Atelier d'experts ou conférence de presse	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Observations et suggestions concernant les répercussions ➤ Avis du public 				
Prise en compte des préoccupations de la collectivité	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Consultation consacrée à la procédure de doléances 				

DANDUGOU FAKALA, le

Le Maire

PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE (PGES) DE LA COMMUNE RURALE DE SYMBY (CERCLE DE NIORO DU SAHEL)



9. Risques environnementaux et sociaux et mesures d'atténuation :

Les principaux risques environnementaux et sociaux et les mesures d'atténuation recommandées au niveau de la commune de Simby sont consignés dans le tableau ci –dessous :

	Risques environnementaux et sociaux	Mesure d'atténuation	Précisions concernant la technique, le procédé et le matériel envisagés pour l'atténuation et les procédures de conception et d'exécution du projet	Localisation	Déroulement dans le temps (fréquence et dates de début et de fin)	Responsabilité	Coût des mesures d'atténuation (Si le coût est élevé, il devra être couvert par un don du FEM ou un cofinancement extérieur à l'ONUDI)
Risques recensés lors de l'établissement du formulaire de description du projet et confirmés durant la période de préparation du projet	La migration des jeunes liée au chômage	Formation des jeunes en entrepreneuriat ; Développement durable des activités génératrices de revenus L'achat de noyaux de bovins et d'ovins Le don ou la subvention de l'aliment bétail pour les bénéficiaires	Ateliers, sessions	Simby Koukouroumé Guémou-Malinké Gassa, Moror-moro Lawa Diarisso	18 mois	Commune	19 500 000
	Pression sur les ressources naturelles occasionnant des tensions sociales liées à	Sensibilisation des communautés sur les conventions locales de gestion et d'exploitation des ressources naturelles Sensibilisation des communautés sur les modes de gestion et de prévention des conflits	Assemblées villageoises Rencontres inter communautaires	Tous les villages de la commune	18 mois	Mairie, partenaires techniques et financiers	6 000 000

		liés à l'exploitation des ressources naturelles Formation des communautés en techniques de RNA, de compostage, de production des plants et de reboisement : bosquets villageois La protection des berges					
L'insuffisance de fourrage pour les animaux sujets de l'embouche	La prise en charge sanitaire des animaux Mise à disposition de 3 pharmacies vétérinaires Le don ou la subvention de l'aliment bétail en faveur des bénéficiaires Appui aux bénéficiaires dans La culture fourragère Réalisation de périmètres pastoraux	Signature de protocole avec le service vétérinaire local Don ou subvention	Guemou malinké Symbi Bounguel	18 mois	Commune, groupements bénéficiaires Partenaires techniques et financiers	89 900 000	
Besoin en renforcement de capacité des jeunes en matière de maraichage et conservation des produits	Formation et suivi des jeunes en techniques maraichère et de conservation	Ateliers, sessions, visite	Simby Dindinané Gassa, Koukouroumé, Guémou	18 mois	Le service vétérinaire et les bénéficiaires	4 000 000	
Les problèmes d'écoulement des animaux sujets de l'embouche	L'organisation des bénéficiaires en coopérative d'emboucheurs Rencontre d'échange avec les différents acteurs de la chaîne (emboucheurs, bouchers,	Ateliers, sessions	Simby Dindinané	18 mois	Les groupements bénéficiaires	1 500 000	

		acheteurs et consommateurs) Appui aux jeunes dans la recherche de marché Formation des jeunes en technique de commercialisation/marketing					
	L'érosion du au creusement des puisards traditionnels dans les baffons	Multiplication des forages équipés en pompes solaires dans les périmètres maraichers	Contrat avec les entreprises de forage	Simby Gassa Koukouroum Guémou	18 mois	Mairie ; Partenaires techniques et financiers	75 000 000
	Mauvaise organisation des coopératives	Formation et recyclage des comités de gestion des coopératives maraichères sur la gouvernance participative Formation des comités de gestion en gestion opérationnelle, dotation des Coopératives maraichères en moyens de transport	Ateliers, sessions, IEC en focus	Simby Dindinané Gassa Koukouroumé, Guémou	18 mois	Groupements ; Partenaires techniques	1 500 000
	Décomposition des produits locaux (échalote, de l'oignon et de la pomme de terre)	Construction d'un magasin de conservation de l'échalote de l'oignon et de la pomme de terre d'une capacité de 150 tonnes avec toutes les commodités Formation en techniques de conservation de l'échalote, de l'oignon et de la pomme de terre	Contrat avec les entreprises de construction Atelier de formation	Symbi	18 mois	Groupements partenaires ; Partenaires techniques et financiers	40 000 000
	Inondations occasionnant des	Etablissement de canaux de drainage des eaux	Signature de contrat avec	Lewa, diarisso,	18 mois	Les groupements	59 000 000

	érosions hydriques	Haie vive, les digues filtrantes, les cordons pierreux Libération du lit des cours d'eau Protection des berges	les entreprises Production des plants, plantations en ligne de prise vent	symbi, guemou malinké, moro-moro.		Les partenaires techniques et financiers	
	La mauvaise exploitation et gestion des ressources naturelles	Mise en place et formation des brigades de surveillances de l'environnement Sensibilisation des communautés sur les conventions locales relatives à l'exploitation des ressources naturelles La promotion des bonnes pratiques environnementales	Assemblées générales villageoises, Focus groupe Conversation techniques d'apprentissage sur les techniques : RNA, Codons pierreux, construction de foyers améliorés, le compostage, le reboisement.	Identification en cours	18 mois	La marie Les groupements	2 500 000
	La mauvaise gestion des infrastructures hydro agricoles (micros barrages)	La formation des comités de gestion des infrastructures hydro agricoles La sensibilisation des communautés sur les conventions de gestion et d'exploitation des micros barrages Elaboration de conventions de gestion et d'exploitation Protection de l'environnement.	Ateliers, sessions, Assemblées générales villageoises	Simby Koukouroumé	18 mois	Les groupements Partenaires techniques	

10. Contrôle de la viabilité environnementale et sociale :

Cette partie doit décrire le programme destiné à contrôler les risques environnementaux et sociaux recensés. Il faudrait que ce programme de contrôle fasse apparaître clairement les liens entre les risques/répercussions recensés, les indicateurs de mesure, les limites de détection (le cas échéant), et les seuils à partir desquels des mesures correctives sont nécessaires.

L'utilisation d'un tableau structuré selon le modèle ci-dessous est recommandée :

	Risques environnementaux et sociaux	Paramètres à mesurer	Méthodes et procédures de contrôle utilisées (prélèvements d'échantillons, par exemple)	Moment/Fréquence des mesures effectuées	Limite de détection	Détermination des seuils	Site du prélèvement d'échantillons/du contrôle	Responsabilité
Risques recensés lors de l'établissement du formulaire de description du projet et confirmés durant la période de préparation du projet	Problèmes fonciers liés à la réalisation des périmètres maraichers	Nombre de propriétaires terriens identifiés	Assemblées générales villageoises				Simby Koukouroum é Guémou-Malinké	Maire, Sous-préfet et chefs de villages
	Le problème d'eau (permanence et qualité)	Débit des forages	Etude géophysique et essai de pompage				Simby Guémou-Malinké Dibidiala Lewa diarisso	Marie Partenaires techniques et financiers
	Chômage des jeunes	Le taux d'amélioration du revenu individuel des jeunes bénéficiaire à travers l'embouche					Symbi Koukouroum é	Collectivités Partenaires techniques

Risques supplémentaires recensés durant la mise en œuvre du projet		Le nombre d'AGR développé par l'embouche						et financiers
	Les maladies animales	Le nombre de bovins et d'ovins soignés Le taux de guérison					Toute la commune	Services de l'Etat
	L'insuffisance de fourrage pour les animaux de l'embouche	La quantité d'aliment bétail achetée et le coût Le nombre de bénéficiaires pratiquants la culture fourragère Nombre de périmètres pastoraux. Nombre de Reboisement.						
	Besoin en renforcement de capacité des jeunes en matière de maraîchage	Le nombre de bénéficiaires formés en techniques maraichères et de conservation					Identification en cours	Maire, et chefs de villages/ ONUDI
	Ecoulement des produits animaux	Une coopérative de jeunes emboucheurs est formée Le nombre de bénéficiaires formés en techniques de commercialisation/marketing L'accessibilité aux marchés					Simby Dindinané	Groupements exploitants
	L'érosion du au creusement des puisards	Nombres de sites affectés	Rapport de suivi				Symby Koukouroum é	Maire et chefs de villages

	traditionnels dans les baffons						Guémou-Malinké	
	La mauvaise gouvernance des coopératives	Formation et recyclage des comités de gestion des coopératives maraichères sur la gouvernance participative Formation des comités de gestion en gestion opérationnelle	Rapport de formation				Identification en cours	Services techniques et animateurs des ONG
	Transport des produits maraichers vers les différents marchés	Dotations des Coopératives maraichères en moyens de transport	Rapport de remise Facture d'achat				Symbi Koukouroum é Guémou-Malinké	Partenaires Mairie/ ONUDI
	Analphabétisme des productrices maraichères	Nombre de productrices formées en alphabétisation active	Rapport de formation				Symbi Koukouroum é Guémou-Malinké	Mairie partenaires techniques
	Maîtrise des techniques de commercialisation	Nombre de productrices formées et recyclées en techniques de commercialisation / Marketing	Rapport de formation				Symbi Koukouroum é Guémou-Malinké	Services techniques de l'Etat
	Conservation de l'échalote, de l'oignon et de la pomme de terre	Nombre de cases de conservation de l'échalote de l'oignon et de la pomme de terre construites Nombres de productrices formées	Rapport de construction Rapport de formation				Symbi Koukouroum é Guémou-Malinké	Collectivités Services techniques

		en techniques de conservation de l'échalote, de l'oignon et de la pomme de terre						
	Erosion hydrique	Nombre de sites d'érosion constatés	Rapport de suivi des sites					Services techniques
	La mauvaise exploitation et gestion des ressources naturelles	<p>Nombre de brigades de surveillance de l'environnement mises en place</p> <p>Nombre de brigades de surveillances de l'environnement formés</p> <p>Nombre de membres des brigades formés</p> <p>Nombre de personnes sensibilisées sur les conventions locales relatives à l'exploitation des ressources naturelles</p> <p>Nombre de personnes appliquant les bonnes pratiques environnementales</p>	<p>PV de mise en place</p> <p>Rapport de formation</p> <p>Rapport d'activités</p>				<p>Symbi Koukouroum é</p> <p>Guémou-Malinké</p> <p>Gassa, et</p> <p>Lewa</p>	Services techniques
	La mauvaise gestion des infrastructures hydro agricoles (micros barrages)	Nombre de comités de gestion des infrastructures hydro agricoles formés sur la gestion des infrastructures et sur leurs rôles et responsabilités	<p>Rapport de formation</p> <p>Rapport d'activités</p>				<p>Symbi Koukouroum é</p> <p>Guémou-Malinké</p> <p>Gassa, et</p> <p>Lewa</p>	<p>Collectivités</p> <p>Partenaires techniques et financiers</p>

		<p>La Nombre de personnes sensibilisées sur les conventions locales de gestion et d'exploitation des micros barrages</p> <p>Nombre de personnes formées sur les modes de prévention et de gestion des conflits liés à l'exploitation des ressources naturelles</p>						
--	--	--	--	--	--	--	--	--

11. Renforcement des capacités :

Conformément à la stratégie de renforcement des capacités établie pour l'ensemble du projet, il faudrait que le PGES prévoie un plan détaillé pour l'évaluation et l'amélioration des capacités d'exécution. Cela supposera de déterminer si les organisations ou institutions chargées de la mise en œuvre du PGES disposent des capacités nécessaires. Dans le cas contraire, il conviendra d'établir s'il est possible de développer les capacités voulues et, si oui, à quel prix et dans quels délais.

La partie du PGES consacrée au renforcement des capacités sera constituée des sous-parties suivantes :

- a. Dispositions recommandées pour la gestion du projet, y compris structure, rôles, fonctions et responsabilités ;
- b. Personnel spécialement désigné, y compris un ou plusieurs représentants de la direction, assumant des responsabilités bien définies et clairement hiérarchisées ;
- c. Supervision et ressources humaines et financières requises.

Au besoin, la partie du PGES consacrée au renforcement des capacités tracera les grandes lignes d'un plan destiné à renforcer les capacités du personnel de l'ONUDI, du personnel de l'organisation chargée de l'exécution du projet, et des prestataires de services directement responsables des activités ayant une incidence sur la viabilité environnementale et sociale du projet.

Le plan de renforcement des capacités sera constitué des éléments suivants :

- g. Recensement des besoins en matière de capacités ;
- h. Élaboration d'un plan de renforcement des capacités axé sur les besoins recensés ;
- i. Suivi de l'application du plan de renforcement des capacités et évaluation de son efficacité.

12. Communication :

Veillez compléter cette partie du PGES en tenant compte des explications suivantes : dans le cadre du rapport de suivi annuel du FEM, l'ONUDI rendra compte chaque année de l'avancement des activités relatives aux questions qui affectent les parties concernées par le projet ou les exposent à un risque persistant, ainsi qu'aux questions que le processus de consultation ou le mécanisme de doléances ont fait apparaître comme des sujets de préoccupation pour ces parties prenantes. Le PGES sera accessible sur le site Web public de l'ONUDI, à l'adresse suivante : <https://open.unido.org/index.html>.

Par ailleurs, un plan de collaboration avec les parties prenantes, présentant sommairement les différents modes de consultation, les objectifs, les formes de participation, les conditions de soumission de rapports et les échéances, sera élaboré et intégré au PGES.

L'utilisation d'un tableau structuré selon le modèle ci-dessous est recommandée :

Consultation	Objectif	Participants	Responsable/Président	Soumission de rapports	Calendrier
Consultation initiale	Lancement du projet : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Aperçu du projet ➤ Organisation du projet ➤ Calendrier du projet ➤ Répercussions sociales et environnementales ➤ PGES 				
Consultation publique et visite du site	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rectification des mesures d'atténuation, si nécessaire ➤ Conséquences des remplacements et mises à jour effectués ➤ Observations et suggestions 				
Consultation publique et visite du site	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Efficacité des mesures d'atténuation ➤ Effets de la mise en œuvre du projet ➤ Observations et suggestions 				

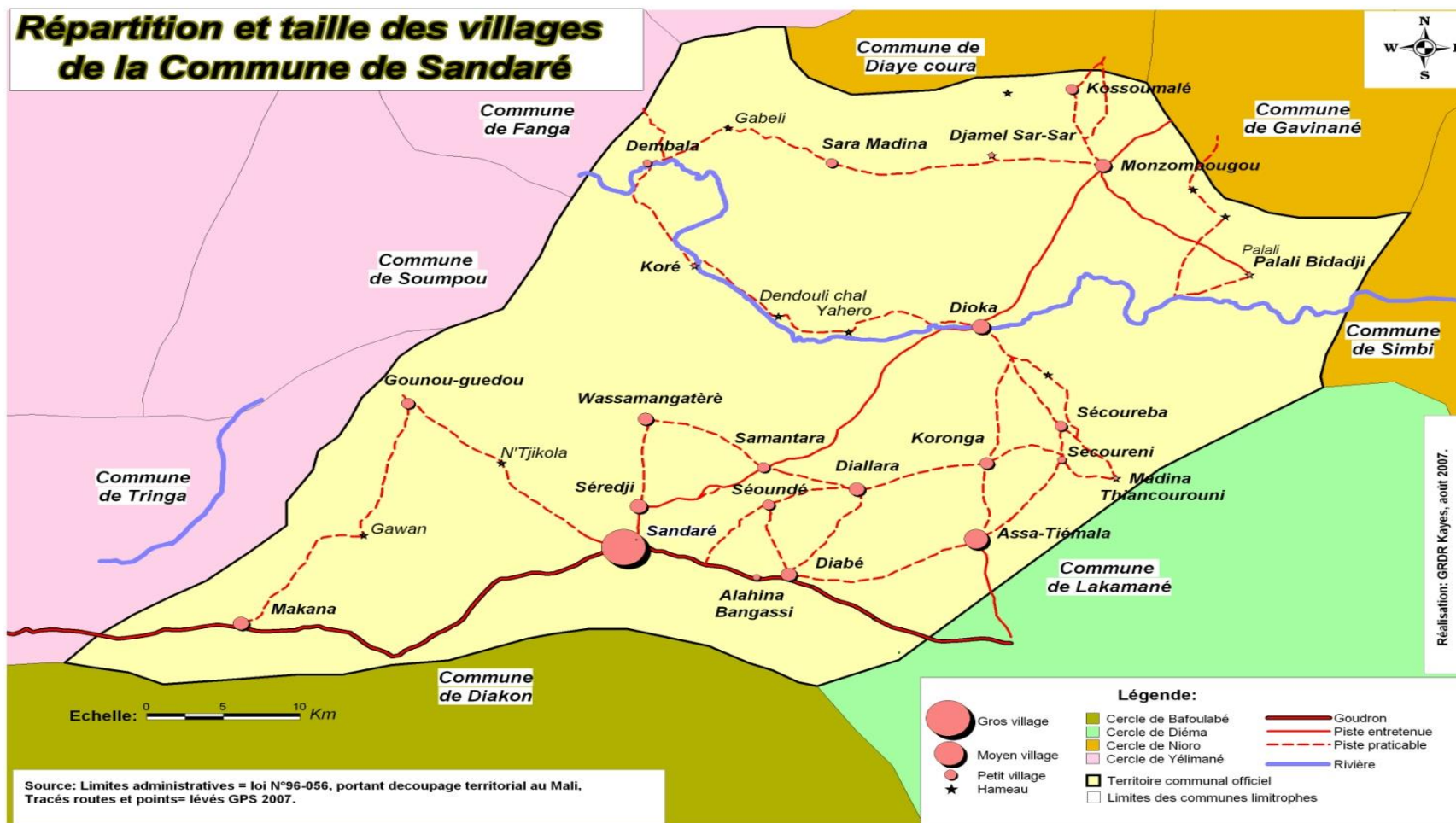
Atelier d'experts ou conférence de presse	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Observations et suggestions concernant les répercussions ➤ Avis du public 				
Prise en compte des préoccupations de la collectivité	Consultation consacrée à la procédure de doléances				

Simby, le 25 Mai 2020

LE MAIRE

PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE (PGES) DE LA COMMUNE RURALE DE SANDARÉ

(CERCLE DE NIORO DU SAHEL)



13. Risques environnementaux et sociaux et mesures d'atténuation :

Les principaux risques environnementaux et sociaux et les mesures d'atténuation recommandées au niveau de la commune de Sandaré sont consignés dans le tableau ci –dessous :

	Risques environnementaux et sociaux	Mesure d'atténuation	Précisions concernant la technique, le procédé et le matériel envisagés pour l'atténuation et les procédures de conception et d'exécution du projet	Localisation	Déroulement dans le temps (fréquence et dates de début et de fin)	Responsabilité	Coût des mesures d'atténuation (Si le coût est élevé, il devra être couvert par un don du FEM ou un cofinancement extérieur à l'ONUDI)
Risques recensés lors de l'établissement du formulaire de description du projet et confirmés durant la période de préparation du projet	La migration des jeunes liée au chômage de la commune	Formation des jeunes en entrepreneuriat ; Développement durable des activités génératrices de revenus L'achat de noyaux de bovins et d'ovins Le don ou la subvention de l'aliment bétail pour les bénéficiaires	Ateliers, sessions	Sandaré, Samantara, Wassamagatère, Diallara, Monzombougou, Assatièmala et Sérédji	18 mois	Le partenaire, la mairie,	18 450 000
	Surexploitation des ressources naturelles conduisant à la dégradation de l'environnement	Sensibilisation des communautés sur les conventions locales de gestion et d'exploitation des ressources naturelles Sensibilisation des communautés sur les modes de gestion et de prévention des conflits	Assemblées villageoises Rencontres inter communautaires	Tous les villages de la commune	18 mois	La commune Services techniques de l'Etat	4 000 000

		liés à l'exploitation des ressources naturelles Formation des communautés en techniques de RNA, de compostage, de production des plants et de reboisement : bosquets villageois La protection des berges					
	Problèmes fonciers liés à la réalisation d'infrastructures hydro-agricoles, droits de propriété	Identification des propriétaires terriens Sensibilisation des propriétaires terriens sur l'intérêt général du projet Dédommagement des propriétaires terriens Le partage équitable de la superficie des barrages entre les différents ménages du village	Assemblées générales, Causeries débats, Emission radiophonique , sketches de	Sérédji, Sandaré, Samantara, Koronga, Diallara, Diabé, Sécouréba, Madina Tchancourouni, Sécouréni Guounouguédou, Séoundé Wassamagatère,	18 mois	Chefs coutumiers, Commune	4 000 000
Risques supplémentaires recensés durant la mise en œuvre du projet	Les maladies animales	La prise en charge sanitaire des animaux	Signature de protocole avec le service vétérinaire local	Sandaré, Samantara, Wassamagatère, Diallara, Monzombougou, Assatièmala et Sérédji	18 mois	Commune ; Service vétérinaire et les groupements bénéficiaires	900 000
	L'insuffisance de fourrage pour les animaux sujets de l'embouche	Le don ou la subvention de l'aliment bétail en faveur des bénéficiaires Appui aux bénéficiaires dans La culture fourragère	Don ou subvention	Sandaré, Samantara, Wassamagatère, Diallara, Monzombougou,	18 mois	Les partenaires, Les groupements bénéficiaires	6 000 000

				Assatièmala et Sérédji			
	Non qualification des jeunes en matière d'embouche	Formation et suivi des jeunes en techniques d'embouche bovine et ovine Rencontre d'échange	Ateliers, sessions, visite	Sandaré, Samantara, Wassamagatèr è, Diallara, Monzomboug ou, Assatièmala et Sérédji	18 mois	Le service vétérinaire et les bénéficiaires	450 000
	Les problèmes d'écoulement des produits d'origine animale	L'organisation des bénéficiaires en coopérative d'emboucheurs Rencontre d'échange avec les différents acteurs de la chaîne (emboucheurs, bouchers, acheteurs et consommateurs) Appui aux jeunes dans la recherche de marché Formation des jeunes en technique de commercialisation/marketing	Ateliers, sessions	Sandaré, Samantara, Wassamagatèr è, Diallara, Monzomboug ou, Assatièmala et Sérédji	18 mois	Les services techniques, les partenaires	1 000 000
	Surcreusement des puisards traditionnels dans les baffons	Multiplication des forages équipés en pompes solaires dans les Périmètres maraichers	Contrat avec les entreprises de forage	Sandaré, Samantara et Diallara	18 mois	Commune ; Groupements et partenaires	
	Mauvaise organisation des coopératives	Formation et recyclage des comités de gestion des coopératives maraichères sur la gouvernance participative	Ateliers, sessions, IEC en focus	Sandaré, Wassamagatèr è, Samantara et Diallara	18 mois	Animateurs, Services techniques	1 500 000

		Formation des comités de gestion en gestion opérationnelle, Dotation des Coopératives maraichères en moyens de transport					
	Pertes/décomposition des produits locaux (échalote, de l'oignon et de la pomme de terre)	Construction d'un magasin de conservation de l'échalote de l'oignon et de la pomme de terre d'une capacité de 150 tonnes avec toutes les commodités Formation en techniques de conservation de l'échalote, de l'oignon et de la pomme de terre	Contrat avec les entreprises de construction Atelier de formation	Sandaré	18 mois	Entreprises, Services techniques. Animateurs des ONG	40 000 000
	Inondations occasionnant des érosions hydriques	Etablissement de canaux de drainage des eaux Haie vive, les digues filtrantes, les cordons pierreux Protection des berges	Signature de contrat avec les entreprises Production des plants, plantations en ligne de prise vent	Les villages victimes d'inondations Les villages abritant les infrastructures hydro agricoles	18 mois	Commune Partenaires techniques et financiers	48 500 000
	La mauvaise exploitation et gestion des ressources naturelles	Mise en place et formation des brigades de surveillances de l'environnement Sensibilisation des communautés sur les conventions locales relatives à l'exploitation des ressources naturelles La promotion des bonnes pratiques environnementales	Assemblées générales villageoises, Focus groupe Conversation techniques d'apprentissage sur les techniques : RNA, Codons pierreux, construction de foyers	Tous les villages de la commune	18 mois	Commune, Groupements des exploitants	2 000 000

			améliorés, le compostage, le reboisement.				
	La mauvaise gestion des infrastructures hydro agricoles (micros barrages)	La formation des comités de gestion des infrastructures hydro agricoles La sensibilisation des communautés sur les conventions de gestion et d'exploitation des micros barrages Elaboration de conventions de gestion et d'exploitation	Ateliers, sessions, Assemblées générales villageoises	Samantara, Sérédji, Diabé, Diallara,	18 mois	Commune, Groupements des exploitants	2 000 000

14. Contrôle de la viabilité environnementale et sociale :

Cette partie doit décrire le programme destiné à contrôler les risques environnementaux et sociaux recensés. Il faudrait que ce programme de contrôle fasse apparaître clairement les liens entre les risques/répercussions recensés, les indicateurs de mesure, les limites de détection (le cas échéant), et les seuils à partir desquels des mesures correctives sont nécessaires.

L'utilisation d'un tableau structuré selon le modèle ci-dessous est recommandée :

	Risques environnementaux et sociaux	Paramètres à mesurer	Méthodes et procédures de contrôle utilisées (prélèvements, par exemple)	Moment/Fréquence des mesures effectuées	Limite de détection	Détermination des seuils	Site du prélèvement d'échantillons/du contrôle	Responsabilité
Risques recensés lors de l'établissement du formulaire de description du projet et confirmés durant la période de préparation du projet	La migration des jeunes	Le nombre de jeunes stabilisés par la mise en œuvre du projet Le nombre de jeunes formés en entrepreneuriat	Rapport					
	Problèmes fonciers liés à la réalisation des périmètres maraichers	Nombre de propriétaires terriens identifiés	Assemblées générales villageoises				Sandaré, Wassamagatèrè, Samantara, Diallara	Maire, Sous-préfet et chefs de villages
	Le problème d'eau	Débit des forages	Etude géophysique et essai de pompage				Sandaré, Wassamagatèrè, Samantara, Diallara	Entreprises
	Problèmes fonciers liés à	Nombre de propriétaires terriens affectés par le projet	Assemblée générale des				Séoundé, Makana, Sérédji,	Maire, Sous-préfet

	la réalisation des	Nombre de propriétaires terriens dédommagés	propriétaires La présence à l'assemblée à travers un PV de réunion				Samantara, Sécouréba Sécouréni et Madina Tchankourou ni	et chefs de villages
Risques supplémentaires recensés durant la mise en œuvre du projet	Le faible revenu des jeunes	Le taux d'amélioration du revenu individuel des jeunes bénéficiaire à travers l'embouche Le nombre d'AGR développé par l'embouche						
	Les maladies animales	Le nombre de bovins et d'ovins soignés Le taux de guérison						
	L'insuffisance de fourrage pour les animaux sujets de l'embouche	La quantité d'aliment bétail achetée et le coût Le nombre de bénéficiaires pratiquants la culture fourragère						
	Non qualification des jeunes en matière d'embouche	Le nombre de bénéficiaires formés en techniques d'embouche						
	Les problèmes d'écoulement des animaux sujets de l'embouche	Une coopérative de jeunes emboucheurs est formée Le nombre de bénéficiaires formés en techniques de						

		commercialisation/marketing L'accessibilité aux marchés						
	L'érosion du au creusement des puisards traditionnels dans les baffons	Nombres de sites affectés	Rapport de suivi				Sandaré, Wassamagatèrè, Samantara, Diallara	Maire et chefs de villgages
	La mauvaise gouvernance des coopératives	Formation et recyclage des comités de gestion des coopératives maraichères sur la gouvernance participative Formation des comités de gestion en gestion opérationnelle	Rapport de formation				Sandaré, Wassamagatèrè, Samantara, Diallara	Services techniques et animateurs de ONG
	Le manque de moyens de transport des produits maraichers vers les différents marchés	Dotation des Coopératives maraichères en moyens de transport	Rapport de remise Facture d'achat				Sandaré, Wassamagatèrè, Samantara, Diallara	Partenaires Mairie
	Analphabétisme des productrices maraichères	Nombre de productrices formées en alphabétisation active	Rapport de formation				Sandaré, Wassamagatèrè, Samantara, Diallara	Mairie
	Insuffisance dans la maîtrise des	Nombre de productrices formées et recyclées en	Rapport de formation				Sandaré, Wassamagatèrè,	Services techniques

	techniques de commercialisation	techniques de commercialisation / Marketing					Samantara, Diallara	
	Problèmes de conservation de l'échalote, de l'oignon et de la pomme de terre	Nombre de cases de conservation de l'échalote de l'oignon et de la pomme de terre construites Nombres de productrices formées en techniques de conservation de l'échalote, de l'oignon et de la pomme de terre	Rapport de construction Rapport de formation				Sandaré, Wassamagatèrè, Samantara, Diallara	Groupements bénéficiaires Services techniques
	Erosion hydrique	Nombre de sites d'érosion constatés	Rapport de suivi des sites					Services techniques
	Inondations	Nombre d'inondations constatées	Rapport de constats					Mairie et Services techniques
	La mauvaise exploitation et gestion des ressources naturelles	Nombre de brigades de surveillance de l'environnement mises en place Nombre de brigades de surveillances de l'environnement formés Nombre de membres des brigades formés Nombre de personnes sensibilisées sur les conventions locales relatives à l'exploitation des ressources naturelles	PV de mise en place Rapport de formation Rapport d'activités				Sandaré, Sérédji, Samantara, Diabé et Kossoumalé et Diallara	Services techniques

		Nombre de personnes appliquant les bonnes pratiques environnementales						
	La mauvaise gestion des infrastructures hydro agricoles (micros barrages)	<p>Nombre de comités de gestion des infrastructures hydro agricoles formés sur la gestion des infrastructures et sur leurs rôles et responsabilités</p> <p>La Nombre de personnes sensibilisées sur les conventions locales de gestion et d'exploitation des micros barrages</p> <p>Nombre de personnes formées sur les modes de prévention et de gestion des conflits liés à l'exploitation des ressources naturelles</p>	Rapport de formation Rapport d'activités				Sandaré, Sérédji, Samantara, Diabé et Kossoumalé et Diallara	Commune ; Partenaires techniques et financiers

15. Renforcement des capacités :

Conformément à la stratégie de renforcement des capacités établie pour l'ensemble du projet, il faudrait que le PGES prévoie un plan détaillé pour l'évaluation et l'amélioration des capacités d'exécution. Cela supposera de déterminer si les organisations ou institutions chargées de la mise en œuvre du PGES disposent des capacités nécessaires. Dans le cas contraire, il conviendra d'établir s'il est possible de développer les capacités voulues et, si oui, à quel prix et dans quels délais.

La partie du PGES consacrée au renforcement des capacités sera constituée des sous-parties suivantes :

- d. Dispositions recommandées pour la gestion du projet, y compris structure, rôles, fonctions et responsabilités ;
- e. Personnel spécialement désigné, y compris un ou plusieurs représentants de la direction, assumant des responsabilités bien définies et clairement hiérarchisées ;

- f. Supervision et ressources humaines et financières requises.

Au besoin, la partie du PGES consacrée au renforcement des capacités tracera les grandes lignes d'un plan destiné à renforcer les capacités du personnel de l'ONUDI, du personnel de l'organisation chargée de l'exécution du projet, et des prestataires de services directement responsables des activités ayant une incidence sur la viabilité environnementale et sociale du projet.

Le plan de renforcement des capacités sera constitué des éléments suivants :

- j. Recensement des besoins en matière de capacités ;
- k. Élaboration d'un plan de renforcement des capacités axé sur les besoins recensés ;
- l. Suivi de l'application du plan de renforcement des capacités et évaluation de son efficacité.

16. Communication :

Veillez compléter cette partie du PGES en tenant compte des explications suivantes : dans le cadre du rapport de suivi annuel du FEM, l'ONUDI rendra compte chaque année de l'avancement des activités relatives aux questions qui affectent les parties concernées par le projet ou les exposent à un risque persistant, ainsi qu'aux questions que le processus de consultation ou le mécanisme de doléances ont fait apparaître comme des sujets de préoccupation pour ces parties prenantes. Le PGES sera accessible sur le site Web public de l'ONUDI, à l'adresse suivante : <https://open.unido.org/index.html>.

Par ailleurs, un plan de collaboration avec les parties prenantes, présentant sommairement les différents modes de consultation, les objectifs, les formes de participation, les conditions de soumission de rapports et les échéances, sera élaboré et intégré au PGES.

L'utilisation d'un tableau structuré selon le modèle ci-dessous est recommandée :

Consultation	Objectif	Participants	Responsable/Président	Soumission de rapports	Calendrier
Consultation initiale	Lancement du projet : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Aperçu du projet ➤ Organisation du projet ➤ Calendrier du projet ➤ Répercussions sociales et environnementales ➤ PGES 				
Consultation publique et visite du site	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rectification des mesures d'atténuation, si nécessaire 				

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Conséquences des remplacements et mises à jour effectués ➤ Observations et suggestions 				
Consultation publique et visite du site	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Efficacité des mesures d'atténuation ➤ Effets de la mise en œuvre du projet ➤ Observations et suggestions 				
Atelier d'experts ou conférence de presse	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Observations et suggestions concernant les répercussions ➤ Avis du public 				
Prise en compte des préoccupations de la collectivité	Consultation consacrée à la procédure de doléances				

LE MAIRE